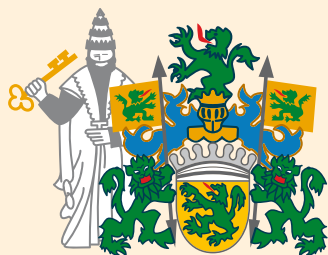




Plus d'infos, visitez : www.hamoir.be



Permanences du bourgmestre

Comme c'est le cas depuis 15 ans, votre bourgmestre est à votre disposition à l'administration communale chaque mercredi de 10 à 12 h. et chaque jeudi de 17 à 18 h.

N'hésitez pas à téléphoner à l'administration pour vous assurer de ma présence car il arrive que des réunions à l'extérieur m'empêchent d'assurer certaines permanences.

N'hésitez pas également à utiliser le mail pour soumettre vos problèmes ou questions.

patrick.lecerf@publilink.be

50 ans plus tard...

Le jazz redémarre



Comblain-La-Tour La commémoration du Comblain Jazz Festival.

Il y a 50 ans déjà, débutait un événement exceptionnel qui allait devenir de renommée internationale. (Voir pages 14 et 15)



Comblain-La-Tour



Filon



Hamoir



Fairon

Programme Communal de Développement Rural

PCDR

Participez aux prochaines réunions des

Groupes de Travail et n'hésitez pas à poser votre candidature à la CLDR

Notre Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en mai 2008. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

Les avis et propositions recueillis lors des réunions d'information et de consultation mais aussi les données de l'étude socio-

économique réalisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) ont été synthétisés et proposés à la population sous forme d'enjeux fin septembre. La participation citoyenne est plus que jamais à l'ordre du jour pour les prochaines étapes du processus : mise en place de Groupes de Travail (GT) et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Les participants au « GT Objectifs » définiront, en une ou deux réunions, sur

base des enjeux validés par la population, les objectifs de développement à atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural. Dans les « GT thématiques », les participants réfléchiront à des projets concrets afin d'atteindre les objectifs de développement proposés. Les thématiques abordées seront relatives aux enjeux (environnement, patrimoine immobilier, économie, convivialité). Notez que certaines thématiques seront transversales (mobilité...).



Quant à la CLDR, c'est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR, de son exécution et de son évolution. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans le processus. Vous pouvez poser votre candidature en adressant un courrier, avant le 31 octobre 2008, au Collège communal, route de Tohogne 14 à 4180 Hamoir ou un mail à l'adresse ac.hamoir@publink.be, en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél., mail, âge, profession) et vos motivations (intérêts personnels, représentants d'une association, d'un quartier...).

Une **conférence-échange** sera par ailleurs organisée **jeudi 20 novembre 2008 à 20h00** à la Cafétéria du Hall Omnisports, rue du Moulin 10B à Hamoir.

Prochaines réunions...

GT 1 Environnement	Jeudi 27 novembre 2008 à 20h00
	Cafeteria du Hall Omnisports (Hamoir)
GT 2 Patrimoine immobilier	Mardi 2 décembre 2008 à 20h00
	Salle «Les Amis Réunis» (Fairon)
GT 3 Economie	Mardi 9 décembre 2008 à 20h00
	Maison de village (Filot)
GT 4 Convivialité	Lundi 15 décembre 2008 à 20h00
	Salle Talier (Comblain-la-Tour)

«Le développement durable au quotidien : projets collectifs et actions individuelles»

Cette conférence-échange sera animée par l'asbl Exposit D, organisatrice du 4^e salon du développement durable de Méry-Tilff.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Marie-Françoise Gilis - Isabelle Laurent.

GREOA - Service PCDR, Place de Chézy, 1 - 4920 Harzé.
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37 - pcdr.hamoir@ourthe-ambleve.be - www.pcdr.be

CONFÉRENCE - DÉBAT

Une ruche au fond de mon jardin, pourquoi pas ?



Vendredi 14 novembre 2008 à 19 h

Maison de village
102 Grand'Route - Filot
animée par HOYOUX J.M.

Organisée par les apiculteurs liégeois de l'Union royale des
Ruchers wallons et par les sympathisants de
« Petite abeille, mon amie »

Info : 0472 770 743

SALON

3^e Salon des Vins

Salle «Les Amis réunis» - Fairon en présence d'une
dizaine de viticulteurs



Vendredi 31 octobre de 19 à 22 h30,
Samedi 1^{er} novembre de 14 à 22 h et
Dimanche 2 novembre de 12 à 20 h.

Entrée: 5 €

Une organisation du Club Œnophile
«Vins & Vignobles» en collaboration avec le
Tennis de Table de Fairon.

Info : vinsetvignobles.wikeo.be

SOLIDARITÉ

Combattons Ensemble La Leucémie

Depuis 5 ans notre association a récolté près de
12 000 € au profit du Télévie.

Nos prochaines manifestations :

Dimanche 30 novembre 2008

Marche A.D.E.P.S

Salle annexe du Hall Omnisports de Hamoir.

Samedi 24 janvier 2009

Pièce de théâtre en wallon par la troupe

"Les Amis Réunis" de Huy

Salle Talier de Comblain-la-Tour.

Vendredi 13 mars 2009

Souper - salle annexe du

Hall Omnisports de Hamoir.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux afin de faire
avancer la recherche et de mettre un terme à toutes ces maladies.

Info : Stéphanie De Gand - 04 369 27 75 - 0486 84 82 89 stephaniedegand@skynet.be

**8 et 9
Novembre 2008**



Hamoir

Au Hall Omnisports de 9 à 18h

8^{ème} Foire

Belle Brocante & Collections



Entrée : 1,5 €

Infos et réservations :
086/38.94.43

La Référence
L'ANNUAIRE DE TOUTES LES ACTIVITÉS

Editeur responsable : P. Lecerf - Place Del Cour, 1 - 4180 Hamoir

SRI

En attendant une réforme des services de secours qui se fait attendre, nous continuons malgré les sérieux problèmes financiers engendrés par la responsabilité de ce service, à engager de nouvelles recrues et à investir dans la modernisation du matériel. Ainsi, nous nous réjouissons de la réussite de 7 de nos recrues aux examens d'aide médicale urgente : KORVOST Jonathan, LESPAGNARD Denis, PETITHAN Johan, LERAT Renaud, LAMBAY Alexis, REMY Kevin et VERDIN Jonathan.

D'autre part, notre commune vient d'acquérir sur fonds propres une nacelle qui permet d'améliorer la qualité et la sécurité de nos interventions. Cet engin acheté à la Ville de Verviers pour la somme de 6000 € permet de travailler à 18 m de haut au lieu des 12 m de l'ancienne.

Enfin, avec l'aide du Ministère de l'Intérieur, nous avons acquis des casques, pantalons et matériels divers.

Un nouveau véhicule citerne 4x4 nous est également promis pour l'année prochaine.

Justice de Paix

Toujours à la recherche d'une solution afin de déplacer la justice de paix en vue de récupérer la moitié de notre maison communale, nous avons proposé à la régie fédérale des bâtiments de louer le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment Euromiel, situé en face de la gare, dans le cadre de sa future rénovation.

La procédure étant aussi complexe qu'archaïque, nous attendons une réponse depuis bientôt 4 mois mais ne perdons pas espoir ...



Été Solidaire



Outre les étudiants que nous engageons durant l'été dans plusieurs de nos services (travaux, accueil extrascolaire, camping), nous avons une fois de plus bénéficié de subventions de la région wallonne afin d'engager 2 x 4 étudiants dans le cadre de l'opération « été solidaire ». Ces deux équipes ont concentré leurs efforts sur le réaménagement de la chapelle St Donat route de Filot à Hamoir et du site de la fontaine romane à Xhignesse.

C'est en tout 27 jeunes qui ont eu la chance de vivre une expérience professionnelle dans le monde du travail.

Le Néblon hors de son lit...

Le mercredi 2 juillet 2008, alors que le conseil communal venait de se terminer, notre région a connu des crues exceptionnelles. Le plan communal d'intervention, fraîchement approuvé par le gouverneur, a été déclenché et a globalement bien fonctionné grâce au dévouement de tous les intervenants et plus particulièrement de nos pompiers. Dans notre entité, le Bloquay est sorti de son lit à Fairon inondant le bas du village et nous obligeant à évacuer un groupe de jeunes vers la salle des « amis réunis » où ils furent pris en charge par l'équipe de la croix rouge. A Hamoir, c'est le Néblon qui a fait des siennes, inondant le Pré Limbor, le parc communal (et les bâtiments de l'administration communale), une partie de la route de Tohogne, la rue Gilles del Cour et la rue du Vieux Moulin.

Les problèmes de potabilité de l'eau de distribution ont été plus délicats à gérer, la protection civile n'ayant pas la capacité de nous venir en aide dans des délais raisonnables.

Nous en avons immédiatement tiré la leçon et avons acheté une citerne de secours pour chaque village de façon à ne plus dépendre de cette hypothétique aide de la protection civile.



La rue Gilles Del Cour transformée en torrent

SNCB : une bonne nouvelle

Depuis que la gare de Hamoir a été « abandonnée » sans surveillance par la SNCB, nous réclamons des aménagements afin de sécuriser la traversée des voies. Relayée par le comité des utilisateurs, notre requête a enfin été entendue et c'est avec satisfaction que nous avons appris que la SNCB allait construire un tunnel sous voies dès 2009. Pour notre part, nous aimerions réaliser une fonction entre ce tunnel et le boulevard Pieret.

La zone de police du Condroz emménage

L'une des raisons d'être de la réforme des polices était la réalisation d'économies d'échelle.

Dans ce cadre, une rationalisation des anciens bâtiments de gendarmerie a été entreprise dès la mise en place de notre zone de police.

C'est ainsi que demain chaque commune conservera un bureau pour héberger sa police de proximité et l'ensemble des services administratifs et opérationnels ainsi que la direction de la zone seront regroupés dans un seul et unique bâtiment à Strée.



La zone de police a en effet saisi l'opportunité qui s'offrait à elle d'acquiescer les anciens bâtiments Duchêne, avec l'aide substantielle de la région Wallonne (750 000 €).

Nous espérons que d'ici la fin de l'année, le bâtiment sera opérationnel afin d'accueillir nos policiers dans d'excellentes conditions de travail.

Il est à noter que vu la situation un peu décentrée de cette implantation, la zone a également acquis un bâtiment rue G. del Cour à Hamoir afin d'y installer après transformations notre police de proximité mais aussi une antenne de la zone.

Economies d'énergie

Notre commune avait répondu début d'année à un appel à projets visant à économiser l'énergie. Bonne nouvelle, nos 2 projets ont été retenus par la Région Wallonne et bénéficieront de 90 % de subsides.

remplacement de tous les châssis de la maison communale

installation au camping communal et dans le bâtiment regroupant l'école communale, la bibliothèque et le CPAS des systèmes de régulation anti-gaspi ...

remplacement des châssis et installation de faux plafonds dans l'école de Fairon.

2008, quelques travaux en chiffres

Aménagement des trottoirs et passages piétons Bd Pieret dans le cadre du plan escargot >>> coût +/- 190 000 € >>> subside 150 000 €

Aménagement de 5 plaines de jeux (+ Photo espace multisports clt + plaine de jeux) >>> coût +/- 110 000 € >>> subside +/- 60 000 €

Aménagement d'un terrain multisports dans le parc Biron à Comblain-la-Tour >>> coût +/- 125 000 € >>> subside ±108 000 €

Enduisage de voiries communales >>> coût +/- 48 000 €

Aménagement de la voirie et d'un parking devant la maison communale >>> coût +/- 48 000 €

Travaux en vue

Dans le cadre du plan triennal, l'important dossier de réfection de la rue d'Insegotte a été attribué à l'entreprise Roberty de Manhay

>>> Coût : 285 000 € >>> subside : 60 %

Dans le cadre de l'entretien des chemins agricoles,

trois chantiers ont été attribués à l'entreprise Deumer de Houffalize

>>> Coût : 226 000 € >>> subside : 60 %

Les chemins concernés sont la route de Delà les Monts à Fairon, la route Tabreux à Xhignesse et le chemin de à Filot.

Ces chantiers sont programmés pour le printemps 2009.

Par Patrick Lecerf



Un nouveau service en Ourthe-Amblève : SACHA

« On m'aide à parler et à me souvenir. Pour passer mes journées dans la bonne entente et la bonne humeur, on m'a aidé à trouver une activité de cuisine dans la région et je m'y plais. Les gens sont accueillants. On a aussi trouvé une activité de jardinage, j'en suis content. C'est important pour moi car j'y passe de bons moments et ça me laisse de bons souvenirs » Jos.

« On m'aide pour comprendre la valeur de l'argent, pour voir si ce que l'on me rend est juste. Cela m'aide beaucoup : j'ai plus facile qu'avant. Maintenant, j'ose faire des petits achats toute seule » Céline.

Sacha, Service d'Accompagnement pour personnes Handicapées Adultes, est là pour aider toute personne adulte handicapée à trouver des solutions personnelles à ses besoins et à ses problèmes, qu'il s'agisse de recherche de logement, de loisirs, d'emploi, de formation, de gestion financière, d'aide administrative,...

Le service Sacha fait partie de l'Asbl CESAHM, rue du Sewage 9 à Seraing.

La mise en place du service est soutenue financièrement au démarrage par la Mutualité Chrétienne de Liège et par les communes d'Aywaille, Ouffet, Sprimont, et Hamoir.

Info : SACHA- Laurine Ploumen - Avenue de la République Française 10/14 à Aywaille (au centre de services de la Mutualité Chrétienne). Tel. 04 361 32 47 - sacha@mc.be



Allocation de chauffage Où et quand introduire votre demande ?

CPAS de HAMOIR

Rue Gilles Delcour, 10

Tél. 086 21 99 80

GSM 0497 44 34 22

Introduire la demande dans les 60 jours de la livraison

- Soit aux permanences : le lundi de 13h à 15h ou le mardi de 14h à 16h;
- Soit sur rendez-vous ou visite à domicile ;
- Soit demande écrite (demandez-nous le formulaire).

Les subsides culture et sport Les chèques sport

Ils sont destinés aux enfants de 6 à 18 ans qui ont des parents en difficultés financières

(RIS, médiation de dettes,...) ou dont les parents sont dans les conditions financières leur permettant d'obtenir une bourse d'étude.

Les subsides culture et sport

Ils sont destinés aux personnes de plus

de 18 ans qui souhaitent faire une activité sportive ou culturelle et dont les moyens financiers sont faibles (chômeur chef de famille, RIS, personne bénéficiant d'indemnités de mutuelle,...)

Ils peuvent permettre également l'organisation d'activités collectives (visite du musée des sciences naturelles, organisation de petits spectacles,...) pour les bénéficiaires du CPAS au sens large.

Procédure d'octroi

Se présenter au CPAS, à une permanence de Madame Christine WALTHERY le mardi ou jeudi de 9h00 à 12h00.

Amener la preuve d'inscription à un club ou une activité sportive pour les enfants
Amener la preuve de paiement à un club ou une activité sportive pour les plus de 18 ans

Introduire son dossier auprès du Conseil de l'Action sociale
Attendre la décision du Conseil de l'Action Sociale

En cas d'avis favorable,
venir chercher les chèques sport au CPAS et les donner au club sportif ou recevoir par virement bancaire la somme correspondant au montant demandé pour l'activité sportive pour les plus de 18 ans

Par Marcel Polet



i

CPAS HAMOIR Nouveaux numéros

Tél. 086 21 99 80

Fax 086 21 99 89

Nouveaux taux de taxes 2008 IPP⁽¹⁾ 8,5% PI ⁽²⁾ 2600cts

Après avoir attendu au maximum (et peut être un peu trop longtemps ?) le conseil communal a décidé d'augmenter les taux de taxes IPP et PI 2008.

Ce n'est un secret pour personne, la situation financière est très compliquée pour les citoyens mais aussi pour votre commune, en effet, depuis plusieurs années et surtout depuis quelques mois, nous devons faire face à de nombreuses augmentations, pêle-mêle l'électricité, les carburants, le mazout de chauffage, les assurances, l'éclairage public, l'eau etc. Bref, des matières indispensables au bon fonctionnement de nos services ou de nos bâtiments.

La réforme des services de secours tarde à se mettre en place.

Bien que nos pompiers ne soient en rien responsables, certaines mesures sont déjà d'application, je parle ici d'interventions hors zone de plus en plus nombreuses, des rémunérations que nous avons vu augmenter de 132000 € en 2007 à 190000 € pour 2008, des frais de carburant qui passent de 16000 € en 2007 à 23000€ en 2008.

En 2008 les salaires du personnel communal ont augmenté de façon tout à fait légitime de plus de 4% et des chèques repas ont été octroyés au personnel de l'office du tourisme.

De plus en ce qui concerne le fonds des communes (une de nos ressources principales), la Région Wallonne a décidé de distribuer cet argent sur bases de critères rigides. Si la démarche est louable et de bonne intention elle nous défavorise particulièrement. En effet, la répartition principale tient essentiellement compte du rapport des taxes communales sur la moyenne des taxes régionales (inférieur à 1 en 2007), et du nombre d'habitants (faible chez nous). Comme ce rapport sert 2 fois de multiplicateur, nous ne recevons pas ce que nous aurions pu espérer.

EX : $100 \times 0,90 \times 0,90 = 81$

Par contre si le rapport est supérieur à 1
 $100 \times 1,10 \times 1,10 = 121$

Vous comprendrez mieux dès lors que nos taxes doivent être au moins égales à la moyenne wallonne pour avoir un multiplicateur de 1 minimum

A titre indicatif, une dizaine de communes voisines appliquent déjà, depuis plusieurs années pour certaines, les taux de taxes que nous allons seulement mettre en place.

La situation financière actuelle après notre modification budgétaire n°2

Au service ordinaire :

Recettes 4.341.044,40€

Dépenses 4.276.366,90€

Boni global 64.677,50€

Au service extraordinaire : Recettes et dépenses équilibrées à 1.638.876,84€ sans emprunt en 2008 avec un prélèvement du fond de réserve de 352.202,11€

A l'ordinaire, ce résultat positif a été obtenu grâce à un dividende exceptionnel pour la revente du réseau de télédistribution (+/- 170.000€). Sans cette rentrée imprévue il aurait été très difficile de présenter un budget en équilibre.

L'augmentation des taux de taxe devrait nous permettre de retrouver 24.000€ pour le PI, 91.000 € pour l'IPP (cette valeur sera atteinte dans 3 ans) et entre 50 et 70.000 € au fonds des communes. De ces rentrées, il faudra déduire des pertes de dividendes de Dexia et de nos intercommunales.

Si bien que pour 2009 nous pouvons espérer des rentrées supplémentaires de 100.000 € allant jusqu'à 180.000 € en 2010.

Nous gardons néanmoins une faculté d'emprunt supérieure à la moyenne car depuis des années, notre dette ne cesse de diminuer.

Conclusions

Pour faire face à notre situation, plusieurs possibilités s'offraient à nous.

Nous aurions pu diminuer les frais de personnel, ou réduire nos investissements, dans ce cas les habitants qui auraient été lésés.

Une commune qui ne bouge pas est une commune qui se meurt.

Augmenter les taxes ne se fait pas de gaieté de cœur, mais cela nous permettra de continuer à entretenir notre patrimoine, à investir dans nos travaux, à rentrer de nouveaux projets, en cherchant un maximum de subside, en continuant à travailler pour la sécurité de tous et pour le développement d'une commune où il fait bon vivre.

(1) Impôt des personnes physiques

(2) Précompte immobilier

Par Jean-Luc Piroton



Exposition d'artistes locaux



A l'occasion des 20^{es} journées du patrimoine, notre office du tourisme a convié 17 artistes locaux à exposer leurs oeuvres, ensemble, dans le cadre magnifique de l'église romane de Xhignesse.

Peinture, sculpture, collage, illustration, photo, encre de Chine et musique sont les différentes facettes de l'art local que plusieurs centaines de personnes ont eu le plaisir d'admirer durant ce week-end des 13 et 14 septembre

Par Patrick Lecerf



Communes fleuries

Une fois de plus, une trentaine de familles ont participé au concours « communes fleuries » avec cette année deux catégories : façades fleuries et jardins fleuris.

Cette année, notre commune a aussi bénéficié du soutien exceptionnel de l'association royale des professionnels de l'horticulture qui nous a offert, avec le concours de la région wallonne, quelques 4000 fleurs afin d'améliorer encore le fleurissement de nos villages.

Le service plantation de notre commune s'est fait un plaisir de créer dans chacun de nos villages un parterre supplémentaire. Notre service a d'ailleurs reçu les félicitations du président de l'ARPH pour le fleurissement général de la commune et le soin apporté à son entretien. Il n'a pas hésité à dire que la commune de Hamoir est reconnue dans la région pour être la mieux fleurie.



Novembre 2008



MARDI 4

Association du 3^e âge Goûter

Salle Talier Comblain la Tour
D. Cheret 086 38 95 07

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

8^e Belle Brocante & Collections

Hall omnisports
Office du Tourisme 086 38 94 43

DIMANCHE 9

Volière Ardennaise - Bourse aux oiseaux

Salle Annexe Hall omnisports
M. Larock 04 369 30 21

VENDREDI 14

Réunion-Conférence : une ruche au fond de mon jardin, pourquoi pas ?

Maison du Village à Filot - L. Lacroix 086 38 83 11

SAMEDI 15

Cabaret du Patro de Hamoir

Salle des « Amis Réunis » Fairon
E. Culot 0476 751560

SAMEDI 22

Association du 3^e âge Goûter

Maison du Village de Filot
L. Demarteau 086 40 03 68

DIMANCHE 23

Comité de St Nicolas - Tour de St Nicolas

Rues du village - M. Boeur 0485 500 479

Association du 3^e âge Goûter

Salle Annexe du Hall à Hamoir
G. Henry 086 38 84 81

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30

Marché de Noël, parc Biron

Académie des Ardennes - M^{me} Schetter 04 382 19 38

DIMANCHE 30

Comité de St Nicolas

Spectacle et Remise des cadeaux

Salle Talier Comblain-la-Tour
M. Boeur 0485 500 479

Combattons ensemble la leucémie

Marche ADEPS - Salle Annexe Hall omnisports
S. Degand 04 369 27 75

Décembre 2008

VENDREDI 5

Ecole communale Filot - St Nicolas

Maison du Village - Ecole 04 947 76 05

ST Nicolas du football

Salle Annexe du Hall à Hamoir
E. Lacroix 0494 61 80 49

DIMANCHE 7

Comité de St Nicolas Spectacle et

Remise des cadeaux

Salle des « Amis Réunis » Fairon
M. Witvrouw 086 38 91 85

MARDI 9

Association du 3^e âge Goûter

Salle Talier Comblain la Tour
D. Cheret 086 38 95 07

JEUDI 11

Ecole communale Hamoir

Marché de Noël - Ecole 086 38 85 40

SAMEDI 13

Marché de Noël

Rues de Fairon - P. Juprelle 0479 71 38 29

SAMEDI 27

Entre Deux-Fêtes

Caserne des pompiers
JC. Poncet 086 38 89 75

LUNDI 29

Noël au théâtre

Salle Talier Comblain la Tour
Office du Tourisme 086 38 94 43



Du nouveau à la Médiathèque

Le site web « Médiavores » pour partager les passions



www.lesmediavores.be

Depuis le 28 février 2008, le site web de la Médiathèque est assorti

du nouvel espace interactif « Médiavores », grâce auquel les membres férus de musique, exaltés de cinéma et/ou fondus de jeux partagent leur enthousiasme quant aux emprunts qu'ils ont le plus apprécié.

Grâce à une ergonomie épurée et une utilisation aisée, le site « Médiavores » permet de coter des albums ou des films, de faire des commentaires, d'établir des listes par thèmes et d'entamer des discussions grâce aux différents forums. En plus des perles que les membres peuvent dénicher eux-mêmes en surfant sur le site, des suggestions leur sont proposées pour faire encore et toujours de nouvelles découvertes.



Le Blu-ray fraîchement débarqué dans nos rayons

« Je suis une légende », « Batman Begins », « La Môme », « 2001 : l'odyssée de l'espace », « Harry Potter et l'ordre du Phénix », « Lettres d'Iwo Jima », « Blood Diamond »...

Votre discobus stationne à Hamoir



chaque mercredi de 14h45 à 15h45,
Rue Gilles Del Cour

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans

la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt :

Tél : 081 30 76 67 - direction.reseau@lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale.

La Médiathèque, c'est fou les talents

qu'on vous prête !

www.lamediatheque.be



Hélicoptère médicalisé : merci pour votre soutien !

Chers habitants de la commune de Hamoir, votre commune participe activement au maintien et au développement du Centre de Secours Médicalisé (CSM) de Bra-sur-Lienne en l'aidant financièrement. C'est donc un GRAND MERCI que nous souhaitons aujourd'hui adresser aux habitants de la commune mais aussi

surtout aux affiliés qui représentent à eux seuls près de 35 % du budget de fonctionnement.

Au 1^{er} août 2008, la commune de Hamoir était 6^{ème} du classement des communes de la province de Liège en termes de pourcentage d'affiliés par rapport à sa population totale. Voici, ci-dessous, les chiffres :

POUR LA COMMUNE DE HAMOIR		
Nombre de cartes de soutien	Nombre de personnes affiliées	Pourcentage de la population affiliée
445	979	26,9 %

L'hélico divise en moyenne par 3 le délai d'intervention et permet de diminuer le facteur « temps ». Celui-ci est déterminant pour le traitement efficace des graves problèmes de santé.

Vous n'êtes pas encore affiliés à notre service ?

Si c'est le cas, sachez qu'une affiliation vous offrira, en cas de besoin, la gratuité du transport en hélicoptère mais, en plus, vous soutiendrez l'exceptionnel effort du CSM qui est à la disposition de tous.

Sachez aussi que le Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne souhaite conserver sa neutralité afin de pouvoir toujours offrir au patient la meilleure prise en charge médicale possible.

Coût annuel de l'affiliation :

47 € pour une famille ou 30 € pour une personne seule !

Info : 086 450.339 (matin) - www.spiritofstluc.be

Bulletin disponible sur www.hamoir.be

Travaux au presbytère de Hamoir

Afin d'accueillir le futur EPN (Espace Public Numérique), un local pour « Vie Féminine », une salle de réunion et local cuisine, nos ouvriers communaux ont mis la main à la pâte.

Les anciens locaux étaient destinés aux fonctions conventionnelles d'une habitation normale : chambres, salle-de-bain, bureau et rangement.

Dès lors, il a fallu vider le grenier afin de soutenir les poutres portantes des planchers et des colombages existants. Après avoir enlevé la cloison existante, nos ouvriers ont pu redresser le plancher qui était en très mauvais état et le rendre stable, et surtout plus horizontal.

Un nouveau plafond a été mis en place ainsi qu'un nouvel éclairage adapté à l'usage du nouveau local, les réparations nombreuses du plafonnage effectuées, le tapissage des murs et les peintures faites, on a pu procéder au placement d'un nouveau lino qui termine l'aménagement de la pièce.

Bien sûr, l'installation électrique a été renforcée et adaptée pour recevoir les PC qui fonctionneront dans ce local. Nos ouvriers ont également fabriqué les tables de travail où

seront installés les PC.

Ensuite, ils se sont attaqués à l'aménagement du local de « Vie Féminine » qui a été réalisé de la même manière que l'EPN, hormis qu'il a fallu placer un radiateur supplémentaire pour chauffer cette pièce.

La salle de réunion et l'espace cuisine sont en cours de réalisation et seront terminés dans les prochains jours.

Dans la cave, nous avons procédé à l'enlèvement de l'ancienne citerne qui était éventrée et nous l'avons remplacée par une nouvelle qui est aux normes actuelles et par la même occasion procéder au nettoyage de ce local et le rendre plus accessible qu'auparavant.



Le délai imparti pour l'aménagement de cet étage étant limité dans le temps, nos ouvriers ont relevé le défi et ont terminé ces travaux d'une manière remarquable, ce dont nous les félicitons.

Dès le mois d'octobre, les cours de promotion sociale ont pu débiter et les personnes qui se sont inscrites peuvent profiter de l'aménagement de ce local.

Dans les prochaines semaines, le garage et les annexes seront aménagés pour y accueillir le Patro qui a besoin d'un nouveau local pour les réunions des dirigeants. Ces travaux seront réalisés par nos ouvriers, avec l'aide des dirigeants.

Semaine de l'arbre 2008

A l'occasion de la 25^e édition de la « semaine de l'arbre », notre commune a été sélectionnée pour participer à la distribution gratuite de plants au public.

Cette distribution aura lieu place Del Cour, en face de la maison du Piqueur, le 29 novembre 2008 à partir de 10 h.

A cette occasion, plus de 1500 plants de diverses espèces (Erable, aulne, amélanchier, charme, châtaignier, cornouiller sanguin, noisetier, aubépine, fusain d'Europe, hêtre, frêne, noyer, troène commun, merisier, cerisier à grappes, prunellier, chêne, bourdaine, saule blanc, sureau, sorbier des oiseaux, tilleul, viorne obier) seront distribués gratuitement par notre personnel avec la collaboration de la Division Nature et Forêt qui fournira les explications nécessaires à la plantation de ces plants. Des brochures seront mises gratuitement à votre disposition.

Venez nombreux à cette manifestation afin d'apporter une touche arborée à vos jardins pour le printemps prochain et profiter de l'adage « A la Ste Catherine, tout arbre prend racine ».

par Christian Silvestre



Se protéger contre le vol



Trop de cambriolages s'opèrent très rapidement par le bris du barillet. Il suffit que celui-ci dépasse de 2 mm

ou que la garniture soit facilement arrachée pour le casser aisément. Il est donc primordial de poser un barillet qui ne dépasse pas, sachant aussi qu'il existe des barilletts plus solides que d'autres. Pour le remplacer, une seule vis à dévisser et le barillet glisse hors de la serrure.

Vous pouvez aussi équiper la porte d'une rosace de sécurité dont les vis ne sont pas accessibles et qui va protéger le barillet existant (divers modèles en quincaillerie). Si votre serrure est ancienne, un petit truc empêchera de faire tomber la clef pour la

crocheter.

Si vous avez une porte coulissante, un manche de brosse à mesure posé dans la glissière au sol empêchera de l'ouvrir de l'extérieur.

Vous trouverez beaucoup d'autres conseils de prévention sur le site du Ministère de l'Intérieur <http://www.besafe.be> 1. dans la rubrique Prévention, habiter en sécurité. Vous y visiterez une maison virtuelle avec les conseils propres à chaque pièce.

2. Bon à savoir : une déduction fiscale (50% de la facture), plafonnée à 170 € cette année lorsque vous faites placer du matériel de

sécurité par un entrepreneur enregistré.



Avis de recrutement d'un Secrétaire communal

Conditions de recrutement :

- ✦ Être belge
- ✦ Être de conduite irréprochable
- ✦ Jouir de ses droits civils et politiques
- ✦ Avoir atteint l'âge de 21 ans à la date limite de remise des candidatures
- ✦ Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans une administration communale ou dans une structure similaire traitant des matières communales
- ✦ Être porteur :
d'un diplôme ou certificat pris en considération pour le recrutement aux emplois de niveau 1 dans les administrations de l'Etat, et d'un diplôme ou certificat délivré à l'issue d'une session complète de cours provinciaux de sciences administratives.
Une dispense du diplôme de sciences administratives est accordée pour les candidats porteurs de certains diplômes universitaires (contacter la l'administration communale pour plus d'informations).

Réussir un examen qui comprendra une partie écrite et une partie orale à passer devant un jury.

La partie écrite consistera en :

- ✦ Une dictée
- ✦ Une synthèse d'un exposé accompagnée de commentaires sur un sujet d'ordre administratif ou de gestion publique ; appréciation sur fond, forme et orthographe
- ✦ Une épreuve portant sur les matières suivantes :
Code de la démocratie locale et de la décentralisation, Droit constitutionnel, Droit administratif, C.W.A.T.U.P. et législation relative au permis d'environnement, Marchés publics, Droit civil ainsi que le Code de la nationalité, Comptabilité communale.
L'épreuve orale consistera en : Une conversation sur des questions d'ordre général et sur la gestion d'un service public.
Pour satisfaire à l'examen, les candidats doivent avoir obtenu 50% des points aux trois épreuves écrites, 50% des points à l'épreuve orale et 60% sur l'ensemble.

Candidatures :

- ✦ Les candidatures seront à adresser à Monsieur le Bourgmestre de la commune de Hamoir, rue de Tohogne n°14 à 4180 Hamoir, par pli recommandé pour le 20/11/2008 (date de la poste faisant foi) par le Collège Communal.
- ✦ Elles seront accompagnées des documents suivants :
 - Un Curriculum Vitae
 - Un extrait d'acte de naissance sur papier libre
 - Un extrait de casier judiciaire avec mention de la nationalité sur papier libre
 - Une copie des diplômes et certificats

Journée

«Place aux enfants»

La journée était pluvieuse mais qu'importe! Les élèves de 5^e et 6^e primaires (communales et libre) ont sillonné la commune afin de découvrir différents métiers en rencontrant des adultes au travail. Les enfants ont pu les regarder, les interroger, les aider dans leur activité.

Chaque enfant avait le choix entre deux «hôtes d'un jour»: une fleuriste et un pharmacien, un garagiste et un tourneur, un fermier et un détenteur d'un centre équestre, une pharmacienne et un hôtelier, un vétérinaire et un organisateur d'événements sportifs, une coiffeuse et un gérant de magasin ainsi qu'un héliculteur et un autre fermier.

Après avoir vécu une telle journée, les enfants pourront échanger leurs découvertes avec leurs compagnons de classes.



11 novembre 2008 : cérémonie de l'Armistice 1948

Messe de l'entité pastorale à My à 10 h 30

visite des monuments :

Filot :

Maison de village 11h25

Hamoir :

Monument route de Filot 11h34

Cimetière 11h42

Eglise 11h48

Fairon : église 12h05

Comblain-la-Tour :

Gare 12h15

Ecole 12h22

Salle Talier 12h28

Eglise 12h40

Activités dans nos bibliothèques.

Les bibliothécaires ne sont jamais en panne d'idées!

Afin d'éveiller ou de réveiller le goût pour la lecture, Corinne Marquet et Claudine Brenard, nos deux bibliothécaires, préparent les projets suivants:

- collaboration avec les enseignants pour un projet groupant deux activités: "La Fureur de lire" et "La semaine de l'arbre".
- dépôt de livres à la cafétéria du hall omnisports (pour les enfants accompagnant leurs aînés sportifs, par exemple).
- choix multiple de livres déposés lors de la conférence "Le développement durable au quotidien" (voir fiche n° 2 ODR) avec la possibilité d'emprunts.

Septembre 2008, notre enseignement se porte bien

Quelques chiffres pour le démontrer.

Dans nos écoles communales, 185 élèves en primaire et 92 en maternelle sont accueillis.

Ils sont répartis comme suit:

-Enseignement primaire:

Comblain-la Tour: 61 élèves

Fairon: 30 élèves

Filot: 45 élèves

Hamoir: 49 élèves

-Enseignement maternel:

Comblain-la-Tour: 35 élèves

Fairon: 25 élèves

Filot: 12 élèves

Hamoir: 20 élèves

A l'école libre de Hamoir, 51 élèves sont répartis dans les classes primaires et 29 élèves dans les classes maternelles.

Nous souhaitons une année scolaire enrichissante à tous ces enfants, ainsi qu'à leurs enseignants et aux personnes qui les entourent.

Par Suzanne Bissot



C'est reparti...



La seconde réunion publique de préparation de la commémoration s'est bien déroulée, ce mardi 14 octobre à 20 heures au château Biron, en présence d'une quarantaine de Comblinois, Hu-tois, Liégeois et amateurs venus d'ailleurs.

Consuelo a proposé et commenté un projet de calendrier 2009 des manifestations. Celles-ci, choisies parmi toutes celles proposées lors de la réunion de juin, se déroulent d'avril à septembre 2009.

Quelques dates sont déjà retenues, à vos agendas :

Mi-avril, présentation à la presse,

Dimanche 17 mai (à confirmer) Rallye touristique pédestre dans le village

Un samedi soir en mai, Concours «Jeunes formations de Jazz»

Samedi 13 et dimanche 14 juin : Exposition de l'académie des Ardennes sur le thème du jazz

Samedi 4 juillet : Concert et animations diverses,

Week-end du 12 septembre : Théâtre wallon.

D'autres animations ponctueront l'année 2009 et pour les mener à bien, un comité entreprenant a été mis en place. Cette organisation est soutenue par le Comité Del Cour, l'Office du Tourisme de Hamoir, le Centre Culturel de Huy, la Maison du jazz de Liège, la Province de Liège, ...

Quant à la course aux subsides et mécènes elle est, dores et déjà, entamée...

Tel sera notre défi, être ensemble autour d'un projet porteur qui concerne le village de Comblain-la-Tour, raconter aux jeunes comment leur village a été connu mondialement entre 1959 et 1966 et ainsi réussir cette entreprise.

Info : Comité Del Cour - Consuelo Montejo : 0496 16 09 06 - consuelo.montejo@scarlet.be
Office du Tourisme de Hamoir -

Rahil Hamdi : 086 38 94 43 - www.hamoir.be

Par Consuelo Montejo



Le record mondial

Dans les semaines fiévreuses qui précèdent l'événement, la presse aligne des chiffres étonnants : "200 vedettes, 48 orchestres et attractions, 15 nations". Mais ils ne sont rien en comparaison de celui qui fera la Une de La Meuse au lendemain du festival : "Le record mondial de Newport est pulvérisé (...) Ils furent 20.000 dans la prairie". Même en prenant en considération la tendance à arrondir à l'unité supérieure qui caractérise ce type de comptage, on ne peut que se rendre à l'évidence : les photos, elles, ne peuvent mentir : c'est une foule colossale qui se masse sur les bords de l'Ourthe le week-end des 6 et 7 août 1960 !

Et le dimanche en fin d'après-midi, malgré les parcs prévus, malgré la mobilisation de plusieurs corps de gendarmerie, un embouteillage monstre paralyse évidemment les routes d'accès à Comblain-La-Tour, hier encore paisible village aux venelles étroites, aujourd'hui catapulté "capitale européenne du jazz".

Les musiciens du Jump College doivent abandonner leurs véhicules et gagner le podium à pied, instruments au dos.

Oh, bien sûr, tout ce monde n'est pas venu dans le seul but de claquer des doigts et d'avaler des chœurs ; le programme de variétés et la présence d'animateurs vedettes (Jean-Claude, Arlette Vincent) ont probablement aimanté plus d'un Comblinois d'un jour ; et le battage promotionnel hors-normes présentant le festival comme l'Événement de l'année ou presque, on imagine aisément que de nombreux pique-niqueurs sont à Comblain-La-Tour parce que c'est là qu'il faut être ce week-end là.

Charles Aznavour assure l'intermède "variété" du Festival.

N'empêche : les vrais jazzfans sont au poste eux aussi, et en nombre ! Notre regard blasé s'étonne de ce rassemblement des forces vives du jazz autour d'une affiche certes attractive, mais où ne figure aucun des géants médiatiques (Armstrong, Duke, Ella...) ; mais en 1960, la présence simultanée de Kenny Clarke, Chet Baker (qui rempile), Bill Coleman et Helen Merrill est une véritable providence ! D'autant qu'ils sont entourés de la crème du jazz

européen: Martial Solal (F) Yoki Freund, Albert Mangelsdorff (D) Rita Reys (PB) Dusko Goykovic (Youg), Eric Moseholm (DK) etc. Sans oublier Jacques Pelzer, Leo Souris, qui joue une Suite pour Comblain-La-Tour à la tête de ses Five Cats, dirige l'ensemble à cordes qui accompagne une partie du répertoire de Chet et d'Helen Merrill, et accompagne des films muets offerts par la MGM ; ou Jack van Poll, qui remporte le Tournoi du samedi. Jusqu'au soleil qui est venu faire la nique aux parapluies des récidivistes prudents !

Si on en croit la presse, 10.000 festivaliers sont toujours sur le site lorsque commence la jam finale.

Cette fois encore, c'est le feu d'artifice : Chet, Kenny, Jacques, Dusko, Martial et les autres, réunis pour un de ces lumineux voyages au bout de la nuit dont le jazz a le secret.

Au terme de ce dimanche, tout le monde sait que l'aventure n'est pas finie.

(Extrait des articles de la Maison du Jazz de Liège)



Pierre Dijon

Pierre Dijon a été conseiller communal, échevin mais aussi et surtout le dernier bourgmestre de la commune de Hamoir avant la fusion des communes, c'est-à-dire de 1971 à 1976.

Comme dans ses autres activités (enseignant et président de la section locale croix rouge), Pierre s'est toujours montré particulièrement dévoué, soucieux de faire le bien, homme d'écoute et de dialogue.

Je voudrais, au nom de tous les citoyens de notre commune, dire en toute simplicité MERCI à Pierre pour tout le dévouement et l'humanité dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses différents mandats politiques au sein de notre commune.

Malade depuis un certain temps, il avait tenu à recevoir le conseil communal à son domicile à l'occasion de ses 50 de mariage avec son épouse Cécile.

Il nous a quitté ce 29 juillet 2008, laissant de lui l'image d'un homme bon, souriant et toujours au service des autres.



MARIAGES

- 7.06 : RASQUIN Benoit & BREUGELMANS Catherine de FAIRON
- 14.06 : MASSAR Geoffray & TECHY Christelle de HAMOIR
- 05.07 : THONON Philippe & KALINOWSKI Nathalie de FAIRON
- 26.07 : SOUDRON Xavier & REMY Cindy de HAMOIR
- 2.08 : LAMBLLOTTE Busimba & COLLIN Sabrina de COMBLAIN-la-TOUR
- 9.08 : CHARNIER Frédéric & LAURENT Marie-Christine de HAMOIR
- 6.09 : MATHIEU Roland de DURBUY & WITVROUX Catherine de FAIRON
- 6.09 : PELLIN Rolando & LELIÈVRE Christiane de HAMOIR
- 11.10 : LAMBERT Jean d'HOTTON & LESENFANTS Jessica de FAIRON

NAISSANCES

- LE 08.05 à LIÈGE : LO DUCA Gabriel de FAIRON
- LE 15.05 à LIÈGE : JACQUET Alexis de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 30.05 à LIÈGE : DISTRÉE Lionel de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 03.06 à MARCHE : LESENFANTS Inès de FILOT
- LE 05.06 à LIÈGE : SIMON Elsa de FILOT
- LE 09.06 à LIÈGE : FLAMAXHE Grégoire de HAMOIR
- LE 12.06 à MARCHE : VANHOOF Luka de HAMOIR
- LE 12.06 à LIÈGE : BARBAS Loan de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 14.06 à LIÈGE : GALL Laure de HAMOIR
- LE 17.06 à LIÈGE : PIRLOT Mathys de HAMOIR
- LE 26.06 à LIÈGE : WYBO Wayan de FILOT
- LE 04.07 à LIÈGE : CARVALHO-MACHADO Cloé de HAMOIR
- LE 12.07 à SÉRAING : HERMAN Nérine, Allée du Domaine, 56 à FAIRON
- LE 25.07 à LIÈGE : SILVESTRE Pauline de FAIRON
- LE 28.07 à LIÈGE : DELFOSSE Romain de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 08.08 à SÉRAING : VERMEIRE Sue de HAMOIR
- LE 24.08 à LIÈGE : PETITHAN Maël de HAMOIR
- LE 05.09 à SÉRAING : DELMELLE Line de HAMOIR
- LE 10.09 à LIÈGE : NETTEN Sacha de FAIRON
- LE 22.09 à LIÈGE : DIDY Victor de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 23.09 à LIÈGE : NADIN Ethan de HAMOIR

DECES

- LE 14.06 à COMBLAIN-la-TOUR :
DE Vlieghe Rudi, époux de Van den Hemel Carine de MELLE
- LE 24.06 à HAMOIR :
GILLARD Jean, veuf de DEJARDIN Madeleine de HAMOIR
- LE 04.07 à HAMOIR :
HANSSENS Daniel de HAMOIR
- LE 29.07 à HAMOIR :
DIJON Pierre, époux de COPPIETERS Cécile de HAMOIR
- LE 01.08 à HAMOIR :
CRAHAY Bertha, veuve de MARTIN Marcel d'ESNEUX
- LE 01.08 à LIÈGE :
JAMAGNE Roger, époux de DISTRÉE Madeleine de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 03.08 à LIÈGE :
HALCONRUY Jeanne, veuve de MARCHE Arthur de FAIRON
- LE 04.08 à FAIRON :
DEMBLON Marie, veuve de GASPARD Louis de FAIRON
- LE 08.08 à LIÈGE :
MAKA André, époux de GRÉGOIRE Gisèle de HAMOIR
- LE 13.08 à LIÈGE :
DOTHEE Roger, veuf de GERADON Lambertine de HAMOIR
- 19.08 à HAMOIR :
PIRLOT Mathys